

CIMES attribue sa récompense le « CIMES d'Or » à la Communauté de Communes du Cœur du Poitou, en raison de ses actions pour l'environnement !

(page 2)

Sommaire :

- CIMES soutient les salariés de Rhodia Page 1
- Ancienne décharge de Loubeau: ça bouge... Page 1
- Vive l'emballage intelligent ! Page 2
- Les produits phytosanitaires Page 2
- Antenne de téléphone portable: danger ! Page 3
- Pas d'incinérateur : ni à Melle, ni à Benet, Page 4
- Quelques gestes simples pour diminuer les émissions de gaz carbonique, Page 4

POUR EN FINIR AVEC LA DESINFORMATION

CIMES N'EST PAS L'ENNEMIE DES SALARIES DE RHODIA !

La rumeur battait bon train, CIMES voulait la fermeture de RHODIA. Les enfants, voisins, cousins, amis d'employés de l'usine qui ont fondé l'association n'ont pas la reconnaissance du ventre, entendait-on. Outre le fait que tout travail mérite salaire, nous pensons que le fait d'avoir des proches travaillant ou ayant travaillé à l'usine ne doit pas nous condamner à faire abstraction de notre esprit critique.

Nous nous sommes opposés à la construction d'un incinérateur de farines animales et de boues de station d'épuration sur le site de Rhodia. Nous avons eu raison de le faire, la justice l'a d'ailleurs admis, c'était un non sens écologique. Cependant, en aucun cas, nous n'avons souhaité et ne souhaitons que

l'usine soit délocalisée et nous sommes de tout coeur avec ses salariés qui ont subi de nombreux plans sociaux et de très pénibles suppressions d'emplois.

Nous ne sommes pas que des opposants et voulons œuvrer pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des riverains de l'usine. C'est pourquoi, nous avons participé au jury du nez et aux réunions sur la réduction des nuisances sonores. Nous sommes persuadés que nous pouvons vivre en bonne intelligence et avancer ensemble dans un respect mutuel.

Nous souhaitons la pérennité de Rhodia et bonne chance à ses salariés. Nous souhaitons également que les Mellois puissent vivre dans un environnement sain et sans nuisances.

Le droit au travail et le droit à la santé ne doivent pas



« Nous avons eu raison... »

s'opposer, ils doivent être complémentaires. Œuvrons ensemble pour qu'ils le deviennent.

Soutenez-nous, aidez nous, adhérez pour 10 € et participez à nos luttes pour protéger l'environnement et la santé (Bulletin d'adhésion en page 4)

CIMES A FAIT BOUGER LES CHOSES A LA DECHARGE DE LOUBEAU

Depuis juin 2005, CIMES s'est intéressée à la décharge de Loubeau et ses adhérents y ont fait plusieurs visites pour effectuer un état des lieux. Ils ont constaté de nombreux manquements à la sécurité et de graves atteintes à l'environnement. Il était évident que les mesures nécessaires pour éviter, voire limiter la pollution n'étaient pas prises.

Après de nombreux courriers à la préfecture et malgré des propos peu amicaux du Président du Sictom en

charge du site, CIMES a fini par se faire entendre. Il faut dire qu'un dossier éloquent dans lequel figuraient des photos particulièrement révélatrices avait été remis aux autorités concernées.

Suite à ces démarches, de nouveaux arrêtés préfectoraux ont imposé des remises aux normes ainsi que des analyses régulières pour contrôler, entre autres, les effluents liquides qui se déversent dans la Béronne.

Certes, il reste encore beaucoup à faire mais les

travaux ont commencé, en particulier pour la sécurisation du site.

CIMES reste vigilante et continuera à effectuer des visites inopinées à Loubeau pour constater l'état d'avancement des travaux et les améliorations potentielles sur l'environnement.



Puits d'évacuation du méthane sécurisé !...



SALON DE L'HABITAT SAIN & DES ENERGIES

Parc des Expositions de la
Beaujoire - Nantes
Les 10,11,12 novembre 2006

Le salon dédié à la construction
saine respectueuse de
l'environnement et aux énergies
renouvelables.

3ème édition - 3 200 m² - 100
exposants

Essentiellement pratique, ce
salon s'adresse à tous ceux qui
souhaitent construire, rénover ou
encore aménager leur habitation
avec des matériaux sains, utiliser
les énergies renouvelables ; mais
également aux professionnels en
quête de nouvelles techniques, de
nouveaux matériaux ou de savoir
faire.

Emballages inutiles... Vive l'emballage intelligent

Il faut saluer les efforts de la
grande distribution quand elle
décide de supprimer les sacs
de caisse . Elle montre alors
l'exemple et agit pour
l'environnement.

Nous souhaiterions que les
grandes surfaces agissent
toujours ainsi et ce n'est
malheureusement pas le cas.
L'emballage assure à
l'alimentation sa conservation et
sa sécurité, il a plusieurs
fonctions :

- maximisation de la
période de conservation en
servant de barrière contre
l'humidité, l'oxygène et les
microbes

- réduction des pertes

d'arôme

- fourniture d'informations
sur l'étiquette : marque, date de
péremption, liste d'ingrédients...

La sécurité alimentaire est
dès lors un élément essentiel
de la qualité alimentaire.

Si nous comprenons aisément
que les méthodes de
conservation utilisées dans
l'industrie alimentaire
permettent d'empêcher ou de
ralentir la désagrégation des
aliments, sont-elles toutes bien
utiles?

Nous assistons depuis
un certain temps à une
multiplication des emballages
et suremballages sous forme de

barquettes notamment, alors
que pourraient être
développées le service à la
coupe et en vrac. Nous voyons
fleurer dans le food service (sic!)
les barquettes en polystyrène
expansé et autres polymères.

P o u r q u o i ?
Il s'agit une fois encore de profit
et d'"optimisation" de la main
d'œuvre ; l'environnement n'a
pas grand-chose à voir là
dedans !

**Une seule solution : refusons
énergiquement d'acheter des
produits suremballés !**

Vive l'emballage "intelligent",
celui qui s'adapte à l'usage et
qui est suffisant.

Les produits phytosanitaires

Qu'entendons nous par ces termes?

"Phytosanitaires" signifiant de par
son étymologie "soins aux plantes", ce
joli mot qualifie en réalité l'ensemble
des produits chimiques destinés à tuer
les parasites et autres êtres vivants
indésirables pour le bon
développement de la plante cultivée.

Vous trouverez ces produits dans les
jardinerias et les grandes surfaces
sous tous les noms en "cide" (du latin
coedere: tuer), herbicide, fongicide,
pesticide, insecticide, raticide et pour
tout dire homicide quand on réalise le
déroulement de la chaîne alimentaire.

**L'utilisation de ces produits
dangereux est d'autant plus grave
pour l'homme et son
environnement** lorsqu'ils sont utilisés
de façon inconsidérée ou sur les
zones à risques élevés tels qu'à
proximité de puits, ruisseaux, fossés,
caniveaux, bouches d'égouts.

L'industrie chimique, qui a pour
habitude de faire surtout d'immenses
bénéfices, nous a fait oublier les
méthodes simples et naturelles .
(purin d'orties, prêle, consoude...)

Pour de plus amples informations,
vous pouvez contacter le **GRAP**

(Groupe Régional d'Action
contre les Pollutions par les
produits phytosanitaires)

DRAF-SRPV 13 route de la
forêt -86580 BIARD Toduits
phytosanitaires Poitou-
Charentes)

Tel: 05 49 62 98 25 -

Fax 05 49 62 98 26.

Cimes accorde son 1er: « CIMES d'OR » !

La communauté de Communes du
« cœur du Poitou » (cantons de
Chef Boutonne, Sauzé-Vaussais) a
un comportement résolument tourné
vers le respect de l'environnement.
Citons pour exemples:

- Encouragement au compostage à
domicile. Une équipe se déplace
pour aider ceux qui veulent
commencer . Un petit seau destiné à
recevoir les produits fermentescibles
est offert à cette occasion. Des
composteurs sont vendus 15 € à
ceux qui continuent l'expérience
pour un coût réel de 40 €.

- Bourse aux gravats: sur 10 000 t
de gravats annuels, 7000 t ont été
détournées de l'enfouissement et
ont trouvé une seconde vie.
(remblais par exemple)

- Un « cabas commun » identifié au
canton de Chef boutonne est vendu
par les commerçants qui se sont
associés à cette initiative, ce qui
permet de réduire la consommation
de sacs plastiques jetables pour les
courses.

- Quand la salle communale est
louée, les utilisateurs sont alors

incités à utiliser de la vaisselle
lavable, si ce n'est pas le cas et si le
tri n'est pas fait, une pénalité de 75 €
peut être appliquée.

- Comment aider les paresseux qui
n'aiment pas faire la vaisselle ?... :
une réflexion sur un travail en
partenariat avec l'Association
Intermédiaire est en cours.

Et bien d'autres idées montrant le
dynamisme de cette collectivité dans
ce domaine.

BRAVO!



Antennes de téléphones portables: DANGER ?

Déjà plusieurs effets sur la santé sont signalés à proximité des antennes :

- Troubles du sommeil, migraines nocturnes et à heures fixes pour les habitants.

- 2 élèves d'une école maternelle de Bretagne, développent une tumeur cérébrale.

Rien ne peut prouver un lien de cause à effet car les champs électromagnétiques ne sont ni visibles, ni palpables . Pire, les autorités fixent des normes acceptables 10 à 100 fois supérieures à certains autres pays européens (comme pour les

radiations, tout s'arrête à la frontière). Elles n'imposent qu'un permis de construire pour les implantations et surtout, elles laissent les opérateurs (Bouygues, SFR, Orange...) organiser, diriger et rendre compte de tous les tests officiels, au point que le directeur scientifique d'une agence française de sécurité sanitaire a démissionné pour en dénoncer les pratiques.

Et MELLE dans tout ça !

Plusieurs antennes sont implantées sur le château d'eau juste à coté de l'école maternelle et du lycée .

Devons-nous, pouvons-nous laisser agir ainsi les opérateurs ?

Citoyens, élus, associations, mobilisons-nous !

Le principe de précaution doit s'appliquer et les antennes doivent être déplacées.

Oui au progrès, mais pas à ce prix. Des solutions existent.

Et c'est urgent.

Car demain il faudra encore plus de puissance pour véhiculer les programmes télévisuels, internet et autres.



Normes définies par nos voisins

Certaines normes fixent des seuils d'exposition des populations à ne pas dépasser

Autriche : 0,6 volt / mètre ;

Luxembourg :3 volts / mètre

Suisse : 4 volts / mètre

Italie : 6 volts / mètre

pour la Toscane, projet à 0,5 volt / mètre

Pologne : 6 volts mètre

Russie : 6 volts / mètre

Chine : 6 volts / mètre

Belgique :20,6 volts / mètre

France : 41 ou 58 volts / mètre

D'autres normes fixent des périmètres d'exclusion :

Pennsylvanie :600 mètres

Pays de Galles :500 mètres

Australie :200 mètres

Finlande : 100 mètres pour les habitations

et 500 mètres pour les zones sensibles,

écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite

(communication de

Benalmadena de novembre 2001)

En Finlande les antennes sont à 500 m des écoles !

5ème Assemblée générale de
CIMES

Vendredi 20 octobre 20h30

salle Saint Joseph

à Melle

Venez nombreux, pour adhérer, voter, discuter,
travailler et rigoler!...





Conférence de presse avant la réunion

Sac jetables, publicités dans ma boîte aux lettres, mono-doses, gadgets, suremballages, lingettes.

→ j'utilise mieux

Utilisation des papiers recto/verso, juste dosage des produits, entretien et réparation pour allonger la durée de vie de vos appareils.

→ je préfère

Écolabels et écorecharges, produits robustes, produits concentrés, en vrac, gros conditionnements

Du 9 au 15 octobre 2006
Semaine de la Réduction des Déchets



Illustration source ADEME

RENCONTRE ENTRE CIMES ET BENET AIR PUR

Le 6 septembre 2006, des membres du bureau des deux associations se sont rencontrés à Melle à la demande de Benet Air Pur.

Nos amis vendéens souhaitent échanger avec nous pour que nous leur expliquions comment nous avons réussi à empêcher l'implantation d'un incinérateur sur le site industriel de Melle. En effet, ils sont, à leur tour, confrontés à ce problème. La SARIA (usine d'équarrissage) vient d'obtenir l'autorisation préfectorale pour un incinérateur de farines animales et de boues de station d'épuration sur son site. CIMES, fidèle à son principe : "l'incinération ni ici, ni ailleurs" a fait l'historique de sa lutte, de ses réunions publiques, manifestations, de son travail de recherche pour construire un

dossier argumenté et a rappelé la nécessité d'avoir le soutien de la population (financier entre autres) pour pouvoir aller en justice. La rencontre bien que studieuse s'est faite dans la bonne humeur et nos amis de Benet sont repartis regonflés à bloc et plein d'espoir quant à leur chance de succès. Il leur reste à se retrousser les manches et savent qu'ils peuvent compter sur nous.

Nous avons convenu que d'autres réunions se tiendraient entre les deux associations et nous leur souhaitons bonne chance et une réussite identique à la nôtre car à Benet comme à Melle, les habitants ont besoin d'air pur.

La vie de CIMES, des infos, les actions... pour plus de détails, visitez le site:

WWW.CIMESMELLE.COM

PARTICIPONS PAR DES GESTES SIMPLES À LA DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ CARBONIQUE

Un tiers environ des émissions de **gaz carbonique** provient de l'industrie, un tiers des transports, le tiers qui reste est dû au secteur commercial et à notre vie de tous les jours. Chaque fois que nous allumons la lumière, que nous utilisons notre ordinateur etc, nous créons de la pollution et augmentons les gaz qui contribuent au réchauffement de la planète. Chacun de nous serait responsable en moyenne de 50 tonnes d'oxyde de carbone par an.

Nous pouvons nous faire baisser ce chiffre :

- En choisissant de vivre dans une maison pas trop grande (proportionnelle au nombre d'occupants)
- En baissant le thermostat des radiateurs de 2° ; évitons les maisons surchauffées, c'est malsain, portons des pulls, des châles.
- En ne chauffant pas les pièces inoccupées
- En achetant des produits biologiques, cultivés sans produits chimiques
- En buvant l'eau du robinet, le transport des bouteilles d'eau

- minérale crée une pollution importante
- En plantant un maximum d'arbres, arbustes, fleurs, légumes, les végétaux absorbent le gaz carbonique
- En nous équipant d'appareils ménagers qui portent un label sur le taux de consommation d'énergie, plus il y a d'étoiles, moins ils consomment
- En installant des ampoules fluorescentes compactes à basse consommation.

BULLETIN d'ADHÉSION

NOM: Prénom:

adresse :

Mail:

désire adhérer à CIMES et verse la somme de 10€, 5€ pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Pour **CONTACTER CIMES :**

Centre socio culturel - CIMES BP 38 79500 MELLE

CIMES.MELLE@CARAMAIL.COM